**RAPPORT RACA - ACTIVITES PRINCIPALES POUR MADAGASCAR**

1. **MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESUPRES)**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Améliorer l'enseignement supérieur sous trois axes :

* La qualité par l'adoption de l'assurance qualité et le renforcement des capacités et de l'efficacité ;
* L'accès par l'amélioration de l'accès et l'équité ;
* La gestion et gouvernance.

RECHERCHE

* Mettre en place des mesures d’accompagnement de la valorisation de la recherche ;
* Elaborer une stratégie de l’innovation avec les institutions concernées ;
* Redynamiser les plans directeurs thématiques de recherche.

1. **MINISTERE DE L’EMPLOI, DE L’ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MEETFP)**

* Revaloriser l’enseignement Technique et la formation professionnelle ;
* Décentraliser pour une formation de proximité adaptée à chaque localité ;
* Mettre aux normes aussi bien les programmes, le personnel et infrastructures.

1. **MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE (MPTDN)**

* Octroyer les licences et établir les cahiers des charges ;
* Assurer la gestion du spectre des fréquences radioélectriques pour un usage rationnel par les utilisateurs ;
* Promouvoir l’expérimentation de nouveautés technologiques.

1. **MINISTERE DE L’EDUCATION NATIONALE (MEN)**

* Assurer la scolarisation de tous les enfants malgaches en âge scolaire, à tous les niveaux ;
* Assurer que tous les élèves scolarisés terminent leurs études avec succès dans leur cycle respectif ;
* Assurer un enseignement de qualité à tous les niveaux ;

# Améliorer l’administration du système et la qualité de l’éducation par l’intégration des TIC ;

* Améliorer le système de communication entre les entités administratives régionales et locales ;
* Garantir à ce que l’offre éducative réponde à la demande en ressources humaines, matérielles et financières ;
* Assurer la protection des domaines scolaires ;
* Améliorer la capacité d’accueil des établissements scolaires ;
* Alléger les charges des parents d’élèves du primaire ;
* Créer un environnement propice au développement de tous les enfants à l’Education Fondamentale ;
* Améliorer l’environnement scolaire et renforcer l’éducation à l’hygiène, santé et assainissement ;
* Refonder la culture des droits de l’homme, de la citoyenneté et du civisme.